

Les relations commerciales de la Belgique avec

L'UKRAINE

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be



Agence pour le
Commerce extérieur

TABLE DES MATIÈRES

1	La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché ukrainien.....	2
1.1	Exportations	2
1.2	Importations	3
2	La position de l'Ukraine comparée à celle des pays voisins (2021)	4
3	Relations commerciales bilatérales	5
3.1	Échanges de marchandises	5
3.1.1	Exportations.....	7
3.1.2	Importations	9
3.2	Échanges de services.....	11
3.2.1	Exportations.....	12
3.2.2	Importations	13
4	Quelques indicateurs économiques de l'Ukraine	14
5	Notes méthodologiques	15
5.1	Concepts	15
5.2	Indice des prix à l'importation et à l'exportation	16
6	Sources	17
7	Contacts.....	17

1 LA POSITION DE LA BELGIQUE ET DES PAYS DE L'UE DANS LE MARCHÉ UKRAINIEN

1.1 EXPORTATIONS

Les exportations européennes (UE-27) à destination de l'Ukraine se sont chiffrées à EUR 28.291,2 millions en 2021.

La **Belgique représentait 2,7% de ces exportations et se classait 10^e pays européen exportateur de biens vers l'Ukraine**. La Pologne a pris la première place avec 22,4% tandis que l'Allemagne occupait la deuxième place avec 19,4%. La Hongrie a complété le podium avec 10,4%.

Les ventes européennes à destination de l'Ukraine ont progressé de 22,4% entre 2020 et 2021. Les exportations belges ont, quant à elles, bondi de 26,2% au cours de la même période.

Les exportations polonaises ont progressé de 20,6% tandis que celles de l'Allemagne ont progressé de 17,6%. Les ventes de la Hongrie ont bondi de 30,4%.

En 2021, la Belgique a connu une hausse de ses exportations à destination de l'Ukraine plus rapide que celle de la moyenne européenne. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement plus important de l'Ukraine.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS À DESTINATION DE L'UKRAINE

En millions d'EUR	2020	2021	Variation en %	Part en %
1 Pologne	5.246,5	6.326,3	20,6	22,4
2 Allemagne	4.678,1	5.499,4	17,6	19,4
3 Hongrie	2.261,3	2.949,4	30,4	10,4
...				
10 Belgique	605,3	764,0	26,2	2,7
...				
Total UE-27	23.119,3	28.291,2	22,4	100,0

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-27) en provenance de l'Ukraine se sont chiffrées à EUR 24.073,2 millions en 2021.

La **Belgique représentait 2,8% de ces importations et se classait 13^e pays de l'UE.**

La Pologne a pris la première place avec 17,4% tandis que l'Italie occupait la deuxième place avec 13,7%. Les Pays-Bas ont complété le podium avec 10,2%.

Les acquisitions européennes (UE-27) en provenance de l'Ukraine ont bondi de 47,4% entre 2020 et 2021. Les importations belges ont, quant à elles, bondi de 30,5% au cours de la même période.

Les importations polonaises ont bondi de 65,2% tandis que celles de l'Italie ont bondi de 74,6%. Les achats des Pays-Bas ont bondi de 35,6%.

En 2021, la Belgique a connu une hausse de ses importations en provenance de l'Ukraine moins rapide que celle de la moyenne européenne. Elle devient donc un client européen relativement moins important de l'Ukraine.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE L'UKRAINE

En millions d'EUR		2020	2021	Variation en %	Part en %
1	Pologne	2.535,5	4.187,8	65,2	17,4
2	Italie	1.883,3	3.288,4	74,6	13,7
3	Pays-Bas	1.809,0	2.453,4	35,6	10,2
...					
13	Belgique	519,9	678,4	30,5	2,8
...					
Total UE-27		16.328,9	24.073,2	47,4	100,0

2 LA POSITION DE L'UKRAINE COMPARÉE À CELLE DES PAYS VOISINS (2021)

CLIENT → EXPORTATIONS BELGES

FOURNISSEUR → IMPORTATIONS BELGES



INTÉRÊT MANIFESTÉ POUR LE MARCHÉ UKRAINIEN

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 1.787 entreprises belges exportant vers l'Ukraine et 2.781 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total de 24.830 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2021, l'Ukraine a été le **53^e** client en importance de la Belgique. Elle s'est classée devant l'Algérie et derrière l'Indonésie. Les **exportations** de la Belgique à destination de l'Ukraine se sont chiffrées à EUR 764,0 millions en 2021 contre un montant de EUR 605,3 millions en 2020, soit un bond de **26,2%**. Les exportations vers l'Ukraine ont représenté 0,2% du total exporté par la Belgique.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, l'Ukraine a pris la **48^e** place en 2021, derrière la Lituanie et

devant la Côte d'Ivoire. La Belgique a importé de l'Ukraine des marchandises pour un montant de EUR 678,4 millions en 2021 contre EUR 519,9 millions en 2020. Les **achats** belges en provenance de l'Ukraine ont, en d'autres termes, bondi de **30,5%**. Les importations en provenance de l'Ukraine ont représenté 0,2% du total importé par la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec l'Ukraine de **2017 à 2021**.

TABEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC L'UKRAINE

En millions d'EUR	2016	2017	2018	2019	2020
Exportations	658,3	610,8	642,6	605,3	764,0
Importations	443,7	538,0	601,9	519,9	678,4
Balance commerciale	214,6	72,8	40,7	85,4	85,6
Exportations : variation en %	16,3	-7,2	5,2	-5,8	26,2
Importations : variation en %	40,7	21,3	11,9	-13,6	30,5

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et l'Ukraine est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2017, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et l'Ukraine présentait un excédent chiffré à EUR 214,6 millions.

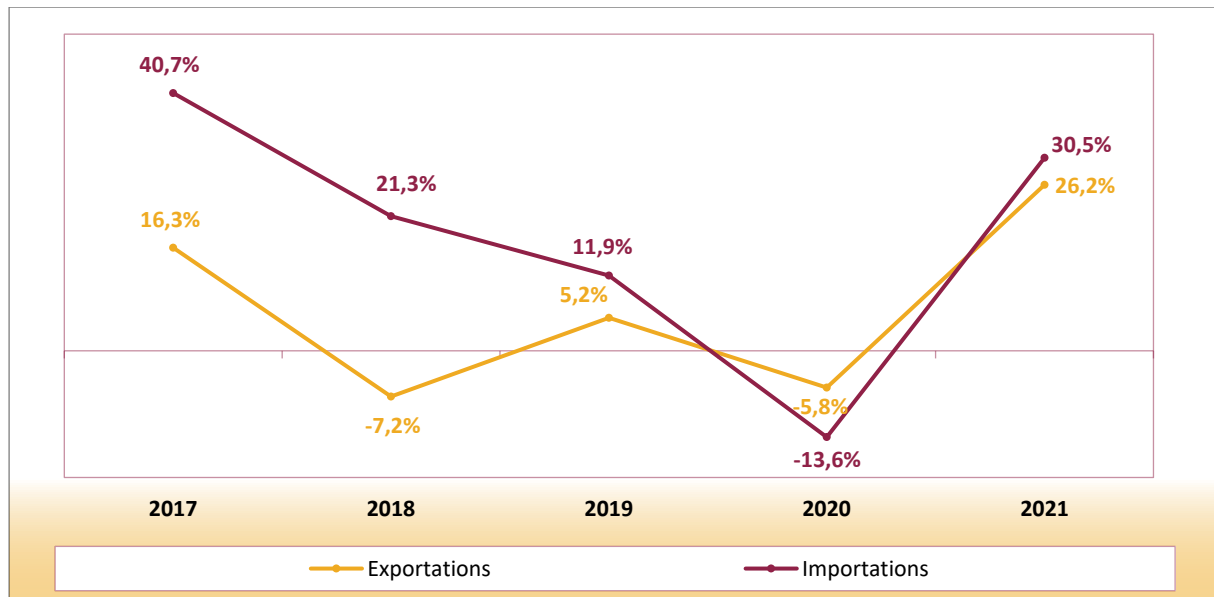
En 2018, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 72,8 millions.

En 2019, la hausse des importations, plus significative que celle des exportations, a diminué le surplus qui a atteint EUR 40,7 millions.

En 2020, la baisse des importations, plus significative que celle des exportations, a étoffé le boni qui s'est élevé à EUR 85,4 millions.

L'année dernière, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 85,6 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)



Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et l'Ukraine ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2017, les **exportations** belges à destination de l'Ukraine ont augmenté de 16,3%, en raison de la progression des ventes de produits chimiques. En 2018, elles ont baissé de 7,2%, parce que les ventes de machines et appareils ont décliné. Pour ce qui est de l'année 2019, ces exportations totales ont enregistré une croissance de 5,2%, grâce aux ventes de produits chimiques en hausse. En 2020, elles ont décliné de 5,8%, en raison de la décroissance des ventes de machines et appareils. L'année dernière, les exportations totales belges vers l'Ukraine ont progressé de 26,2%, car les ventes de matériel de transport ont augmenté.

En 2017, les **importations** belges en provenance de l'Ukraine ont augmenté de 40,7%, en raison de la progression des achats de produits du règne végétal. En 2018, elles étaient en hausse de 21,3%, parce que les acquisitions de produits du règne végétal ont à nouveau crû. Pour ce qui est de l'année 2019, ces importations totales ont enregistré une croissance de 11,9%. En 2020, elles ont décliné de 13,6%, en raison de la décroissance des acquisitions de produits du règne végétal. L'an dernier, les importations totales en provenance de l'Ukraine ont progressé de 30,5%, car les achats de produits du règne végétal ont cette fois augmenté.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2021, les deux premiers secteurs valaient plus de 30,0% des exportations de marchandises vers l'Ukraine. Les **produits chimiques**, premier secteur à l'exportation, ont représenté 30,2% des ventes totales belges vers l'Ukraine, soit EUR 230,9 millions. La sous-section des « vaccins pour la médecine humaine » totalisait EUR 59,4 millions.

Les **machines et appareils** ont pris la deuxième place avec une part de 16,6% et des ventes de EUR 126,4 millions. Ces ventes concernaient des « moissonneuses-batteuses » pour EUR 49,9 millions.

Le **matériel de transport**, qui a complété le podium, a représenté EUR 111,4 millions, soit une part de 14,6% du total exporté vers

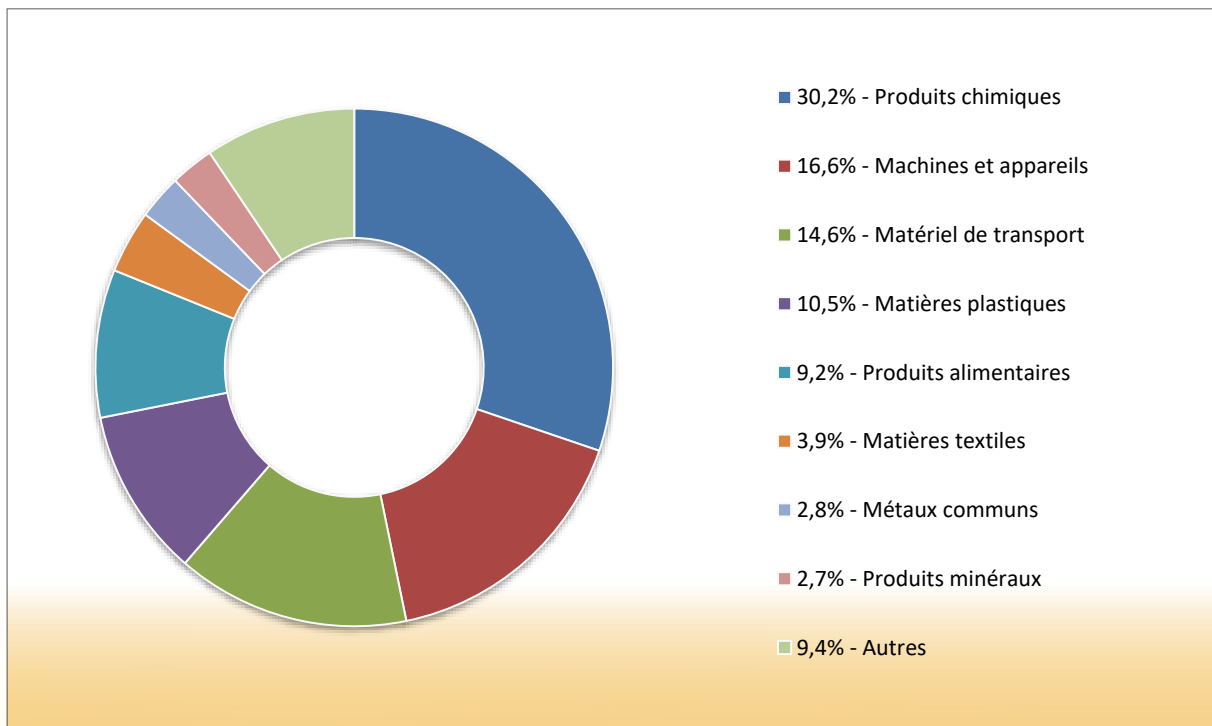
l'Ukraine. Les « tracteurs » ont généré EUR 47,0 millions.

Les exportations de **matières plastiques**, quatrième section, s'élevaient à EUR 80,4 millions et une part de 10,5% des exportations vers l'Ukraine. Les « matières plastiques et ouvrages en ces matières » s'attribuent EUR 65,8 millions de cette catégorie.

Les ventes de **produits alimentaires** vers l'Ukraine atteignaient EUR 70,6 millions, soit une part de 9,2%. La sous-section des « vins de raisins frais » atteignait EUR 8,4 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **matières textiles** (3,9%), **métaux communs** (2,8%) et **produits minéraux** (2,7%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DE L'UKRAINE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2021



En 2021, les exportations de six des huit plus importantes sections étaient en croissance. Le **matériel de transport** (+70,3%) est ainsi la section dont les ventes à destination de l'Ukraine ont le plus progressé en valeur (EUR +46,0 millions) en 2021. La sous-section des « voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes » a gagné EUR 21,3 millions en un an.

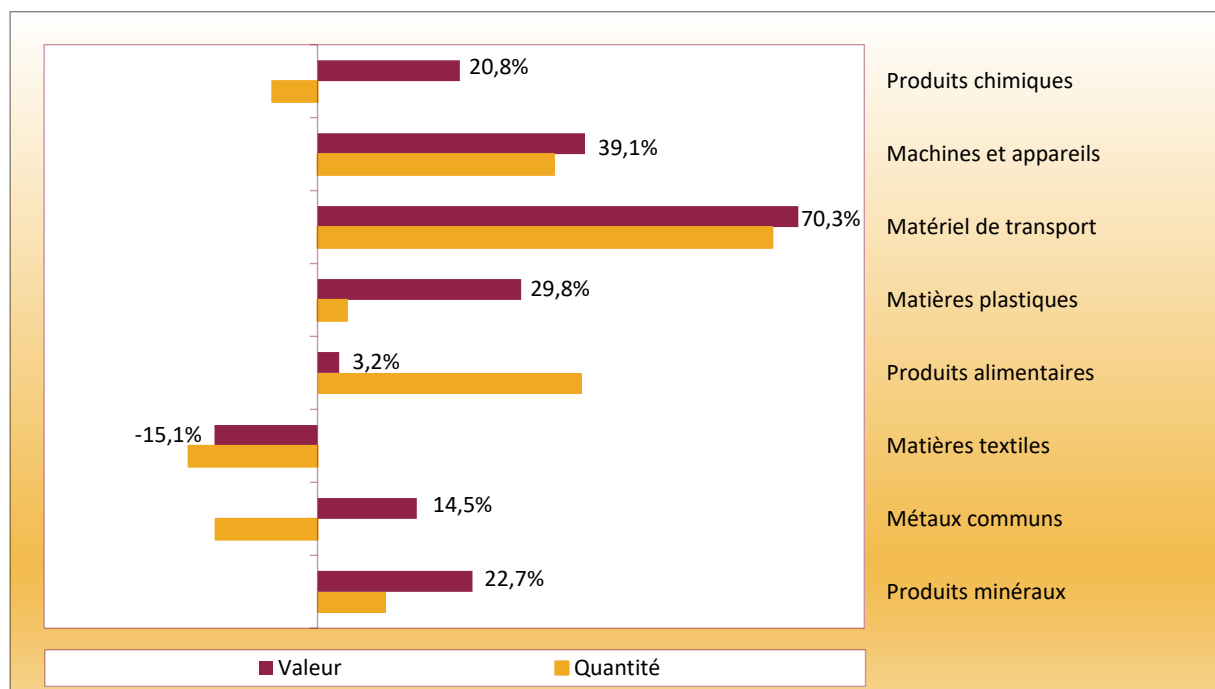
La deuxième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +39,8 millions) est à attribuer à la section des **produits chimiques** (+20,8%). Les « vaccins pour la médecine humaine liés aux coronavirus de type SRAS », inexistants en 2020, en sont la principale cause.

Les **machines et appareils** (+39,1%) sont la troisième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +35,6 millions). Les « moissonneuses-batteuses » ont généré EUR 17,1 millions supplémentaires en 2021.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **matières plastiques** (+29,8%), **produits minéraux** (+22,7%), **métaux communs** (+14,5%) et **produits alimentaires** (+3,2%).

Les **matières textiles** (-15,1%) sont la seule principale catégorie dont les exportations vers ce pays ont décliné en valeur (EUR -5,3 millions). Les « tissus de laine cardée ou de poils fins cardés » ont engendré EUR 2,8 millions de moins en 2021.

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE L'UKRAINE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2020/2021



3.1.2 IMPORTATIONS

En 2021, les produits les plus importés en provenance de l'Ukraine étaient les **produits du règne végétal**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 276,0 millions de « graines de navette ou de colza », ont représenté 65,5% du total importé en Belgique depuis l'Ukraine, soit la somme de EUR 444,4 millions.

Les achats de **métaux communs**, seconde section d'importation depuis l'Ukraine, s'octroient 10,1%, soit un montant de EUR 68,4 millions. La principale sous-section, les « produits laminés plats, en fer ou en aciers non-alliés », atteignait EUR 30,4 millions.

Avec une part de 5,4%, les acquisitions de **produits divers** ont atteint la somme de

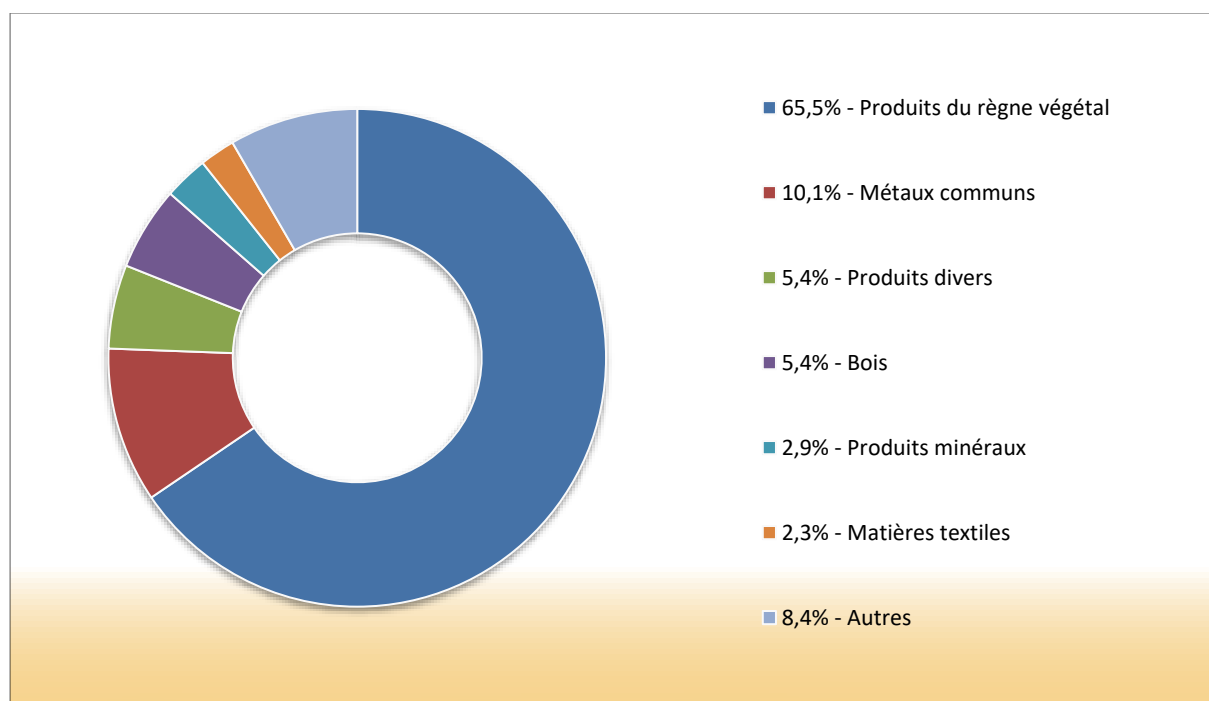
EUR 36,9 millions. La sous-section des « sièges, avec bâti en bois, rembourrés » représentait EUR 14,9 millions.

Le **bois** correspondait à 5,4% des importations de l'Ukraine, soit EUR 36,8 millions. Les « bois sciés ou dédossés longitudinalement » ont généré EUR 13,1 millions.

Les acquisitions de **produits minéraux** totalisaient, quant à elles, EUR 19,4 millions, soit une part de 2,9%. La principale sous-section des « minerais de fer et leurs concentrés » atteignait EUR 19,4 millions.

Il convient également de noter la part de la section des **matières textiles** (2,3%).

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DE L'UKRAINE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2021



En 2021, les importations de deux des six plus importantes sections étaient en décroissance. Les **produits minéraux** (-48,0%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance de l'Ukraine ont le plus régressé en valeur (EUR -17,9 millions) en 2021. Les acquisitions de « minerais de fer et leurs concentrés » ont baissé de EUR 11,2 millions.

Les **matières textiles** (-36,0%) sont la deuxième catégorie dont les importations en provenance de ce pays ont le plus décliné en valeur (EUR -8,8 millions). Les importations de « manteaux, imperméables, cabans, capes et articles simil., de laine ou poils fins, pour femmes ou fillettes » ont perdu EUR 3,7 millions en 2021.

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs achats en provenance de l'Ukraine augmenter. Les **produits du règne végétal** (+43,9%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance de l'Ukraine ont le plus progressé

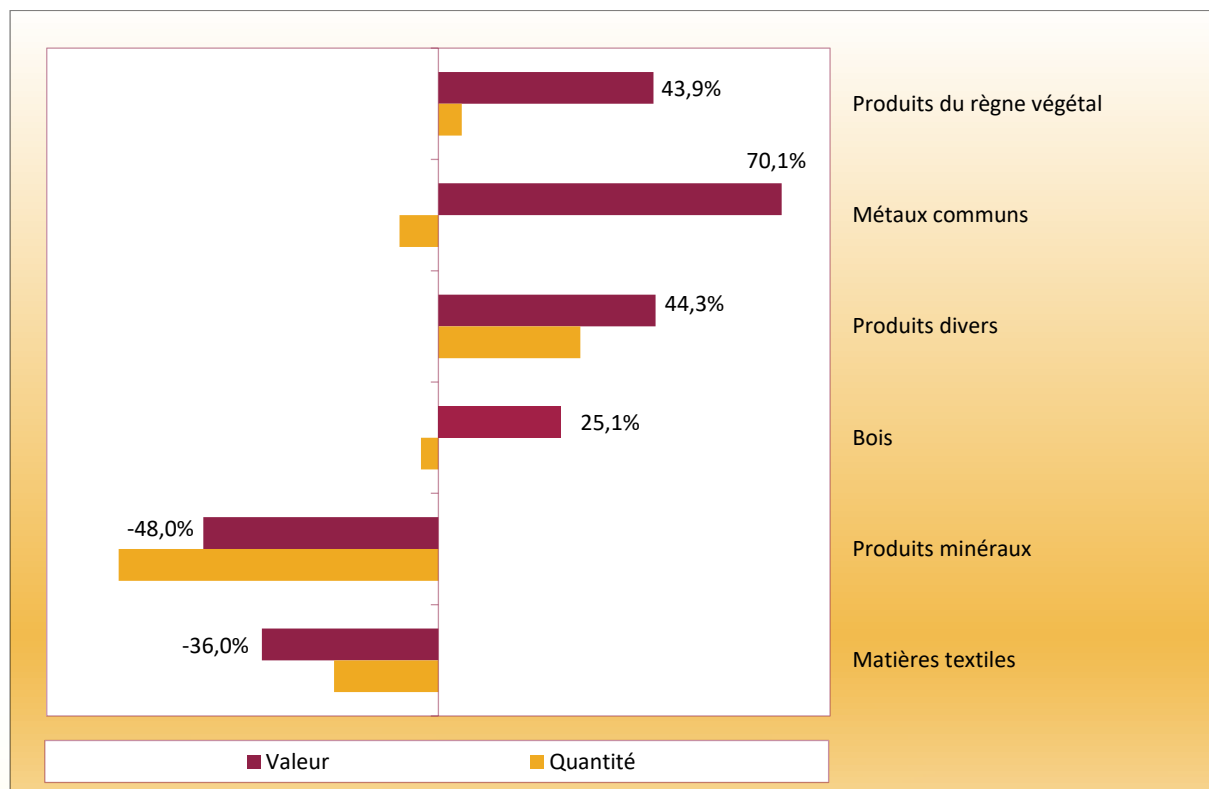
en valeur (EUR +135,6 millions) en 2021. La sous-section des « maïs » a gagné EUR 80,1 millions en un an.

Les **métaux communs** (+70,1%) sont la deuxième catégorie dont les importations ont le plus augmenté en valeur (EUR +28,2 millions). Les « demi-produits en fer ou en aciers non-alliés » ont engendré EUR 15,9 millions supplémentaires d'acquisitions en Ukraine.

Les **produits divers** (+44,3%) sont la troisième section dont les achats ont le plus progressé en valeur (EUR +11,4 millions). La sous-section des « sièges, avec bâti en bois, rembourrés » a rapporté EUR 4,1 millions de plus d'achats en Ukraine en 2021.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, de la section du **bois** (+25,1%).

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE L'UKRAINE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2020/2021



3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2021, les **exportations** belges de services à destination de la Russie se sont chiffrées à **EUR 329,8 millions**. L'Ukraine s'est classée **18^e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers la Russie ont progressé de 21,7% en 2021 par rapport à 2020 et ont représenté 0,9% des exportations totales belges de services.

Les **importations** belges de services en provenance de l'Ukraine se sont élevées à

EUR 115,2 millions en 2021, soit un progrès de 20,4% par rapport à 2020. L'Ukraine a été, en 2021, le **26^e fournisseur** de services de la Belgique et ses ventes à destination de notre pays ont compté pour 0,5% des importations totales belges de services.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec l'Ukraine **de 2019 à 2021**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC L'UKRAINE

En millions d'EUR	2019	2020	2021
Exportations	252,5	271,0	329,8
Importations	83,9	95,7	115,2
Balance commerciale	168,6	175,3	214,6
Exportations : variation en %	48,5	7,3	21,7
Importations : variation en %	25,3	14,0	20,4

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et l'Ukraine** est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2019, elle affichait un excédent chiffré à EUR 168,6 millions. En 2020, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 175,3 millions.

En 2021, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 214,6 millions.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et l'Ukraine était en excédent en faveur de notre pays.

3.2.1 EXPORTATIONS

Les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les services de télécommunications », ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 191,8 millions et une part de 58,2%. Ce résultat représente un bond de 35,9% par rapport à 2020.

Avec une part de 18,0% et un montant de EUR 59,4 millions, le **transport**, qui regroupe « tous les services de transport fournis par les résidents d'une économie à ceux d'une autre économie et concernant le transport de passagers, l'acheminement de marchandises ou la location de moyens de transport avec leur équipage », s'est attribué la 2^e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi progressé de 18,1%.

Les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les

transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », ont occupé la troisième place avec une part de 12,1% des exportations de services vers l'Ukraine, soit un montant de EUR 40,0 millions. Les exportations de cette catégorie de services ont progressé de 18,2% en 2021.

Il convient également de noter l'évolution des sections des **redevances et droits de licence** (+75,0%) et du **trafic touristique** (+12,9%).

Le secteur des **communications** est donc le principal acteur de la hausse globale des exportations de services vers l'Ukraine (+21,7%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE L'UKRAINE

En millions d'EUR	2020	2021	2021 Part en %	2020/2021 Var. en %
Communications	141,1	191,8	58,2	35,9
Transport	50,3	59,4	18,0	18,1
Autres services aux entreprises	33,8	40,0	12,1	18,2
Redevances et droits de licence	8,3	14,6	4,4	75,0
Trafic touristique	5,6	6,3	1,9	12,9
Services restants	31,8	17,7	5,4	-44,5
Total	271,0	329,8	100,0	21,7

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2021, quatre des cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une croissance.

Les **autres services aux entreprises** ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 45,5 millions et une part de 39,5%. Ce résultat représente un progrès de 23,5% par rapport à 2020.

Les **communications** et le **transport** se sont partagé la 2^e et la 3^e place du classement avec des parts respectives de 38,3% et 12,8%. Les importations de la section des

communications ont généré EUR 44,1 millions, soit un bond de 32,3%, et celles du **transport** EUR 14,7 millions, soit une diminution de 7,2%.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **trafic touristique** (+24,0%) et des **services non-alloués** (+59,4%).

Le secteur des **communications** a été la cause principale de la hausse globale des importations belges de services depuis l'Ukraine (+20,4%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE L'UKRAINE

En millions d'EUR	2020	2021	2021	2020/2021
			Part en %	Var. en %
Autres services aux entreprises	36,9	45,5	39,5	23,5
Communications	33,3	44,1	38,3	32,3
Transport	15,8	14,7	12,8	-7,2
Trafic touristique	2,1	2,6	2,3	24,0
Services non-alloués	1,4	2,2	1,9	59,4
Services restants	6,2	6,1	5,3	-1,6
Total	95,7	115,2	100,0	20,4

4 QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'UKRAINE

Principaux indicateurs (2021-estimations)	
PIB aux prix du marché	181,0 milliards USD
Taux de croissance du PIB	3,5%
Inflation	9,5%
Exportations de biens (FOB)	49,2 milliards USD
Importations de biens (FOB)	53,9 milliards USD
Balance commerciale	-4,7 milliards USD
Population	43,5 millions
Principaux clients : en % du total (2020)	
Chine	14,4
Pologne	6,7
Russie	5,5
Principaux fournisseurs : en % du total (2020)	
Chine	15,3
Allemagne	9,9
Russie	8,5
Principaux produits exportés	
Huile de tournesol	
Maïs	
Acier	
Principaux produits importés	
Automobiles	
Gaz naturel	
Médicaments	

Source: Lloyds Bank Trade + TrendEconomy

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracommunautaires et expéditions intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte. Les importations extracommunautaires et arrivées intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2015, ce même produit avait une valeur de EUR 98,4 en 2020. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2015, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 98,8 en 2020.

TABLEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2010=100)

	Exportations	Importations
2010	91,6	94,2
2011	95,3	98,1
2012	94,6	96,6
2013	96,8	97,1
2014	98,7	99,2
2015	100,0	100,0
2016	103,4	105,3
2017	104,1	105,0
2018	105,3	106,5
2019	105,3	105,9
2020	98,4	98,8

6 SOURCES

BANQUE MONDIALE — WWW.WORLDBANK.ORG

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE — WWW.BNB.BE

CREDENDO GROUP — WWW.CREDENDOGROUP.COM

CIA WORLD FACTBOOK — WWW.CIA.GOV

DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCE, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/TRADE](http://EC.EUROPA.EU/TRADE)

EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT](http://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT)

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE — WWW.WTO.ORG

7 CONTACTS

SERVICE STATISTIQUES

CHRISTELLE CHARLIER

DIRECTEUR

☎ +32 2 206 35 78

✉ CHRISTELLE.CHARLIER@ABH-ACE.BE

CÉDRIC CLUDTS

INTERNATIONAL TRADE ANALYST

☎ +32 2 206 35 64

✉ CEDRIC.CLUDTS@ABH-ACE.BE

DENNIS GIJSBRECHTS

INTERNATIONAL TRADE ANALYST

☎ +32 2 206 35 73

✉ DENNIS.GIJSBRECHTS@ABH-ACE.BE

Date de publication: Avril 2022

Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost

Auteur: Cédric Cludts

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.



**Agence pour le
Commerce extérieur**

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles • Belgique
+32 2 206 35 11 • www.abh-ace.be